



## COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 12 MAI 2022

Ce CHSCT s'est tenu en présentiel.

L'ordre du jour a été modifié pour permettre aux intervenants concernés de ne pas participer aux points qui ne les concernent pas.

### **I) Compte-rendu des visites de sites DDFIP**

Vous trouverez en annexes les compte-rendus des représentants. La direction a apporté les précisions/réponses suivantes.

#### **A) SIP de Saint-Louis**

Le chef de service faisant valoir bientôt ses droits à la retraite, la fiche de poste a été publiée.

Le poste de A+ n'ayant pas été pourvu, un agent a été positionné en attendant. Cet agent a déjà travaillé dans ce service en tant qu'EDR et sa venue est apprécié des collègues, il a toutes les qualités et compétences requises pour exercer la mission, il n'a juste pas la position statutaire lui permettant de prétendre au poste.

La direction n'exclut pas la possibilité d'augmenter les emplois sur le site mais ne cache pas la réalité des règles de gestion qui impliqueraient dans ce cas de prélever cet emploi sur un autre service du département.

Elle indique également que 3 agents contractuels sont attendus pour le mois de juin.

Elle nous informe enfin de la nouveauté de la prime d'attractivité qui trouverait à s'appliquer pour les affectations sur Saint-Louis. Cette prime allant jusqu'à 10 000 € serait offerte aux agents qui seraient nommés sur des sites estampillés en difficulté d'effectif sous réserve qu'ils y soient maintenus pendant 5 ans.

#### **B) Colmar Trésorerie hospitalière - EHP**

La situation particulière d'un agent mal installé a été évoquée, la cheffe de poste sera contactée pour trouver une solution.

Concernant le tri des archives anciennes, la direction est consciente du problème mais laisse la responsable gérer, cette dernière pourra compter sur des vacataires.

FO est intervenu pour rappeler que ce service serait bientôt amené à déménager et que c'était anormal qu'on n'ait pas encore réglé ce problème, il s'agissait quand même de connaître avec précision le volume de ces archives, l'espace demandé et alloué par l'hôpital à l'avenir devant être en cohérence avec la réalité.

Nous nous sommes aussi étonnés de la récurrence du problème des archives dans différents services, la direction serait bien inspirée de rappeler aux responsables que le tri de ces dernières faisait partie intégrante des missions.

Nous avons également fait remarquer à notre direction qu'elle était toujours prompte à nous citer comme exemple les autres administrations quand il s'agissait de niveler vers le bas nos conditions de travail ou notre politique d'accueil du public et qu'elle pourrait pour le coup s'inspirer de la CAF du Haut-Rhin qui, pour faire face à un trop important retard a restreint son accueil et prioriser le traitement des anciens dossiers...

Conscient que les collègues ne se tournaient pas les pouces pendant leurs journées bien remplies, nous avons suggéré que la direction valide des dispositifs particuliers en matière de temps de travail au bénéfice des agents en poste. Ces derniers plus au fait des règles d'archivage et de destruction éventuelle que les vacataires, pourraient accepter de s'atteler à la tâche si on leur proposait et garantissait de récupérer les heures supplémentaires passées plutôt que de les voir écrêtées.

### **C) SGC de Guebwiller**

La direction s'est engagée à prendre contact avec la mairie, propriétaire des locaux, pour l'installation de l'eau chaude dans les toilettes et avec la BLI pour le sujet des câblages.

Elle n'exclut pas non plus d'entamer une discussion avec la mairie pour un éventuel cofinancement d'équipements extérieurs durables pour régler les problèmes de chaleur.

En parallèle, les organisations ont demandé que des devis soient demandés pour évaluer le coût d'une telle installation.

S'agissant des dispositifs incendie, ils sont opérationnels.

Quant à l'alarme pour le collègue chargé de l'accueil, on vous passe le détail des pauvres explications de la direction, ils ont essayé mais n'ont pas réussi à nous convaincre. Nous maintenons et regrettons qu'il ait été plus important d'ouvrir le service au public pour bien communiquer sur la magnificence du NRP, de débloquer une enveloppe pour installer des tableaux et des plantes pour la visite d'un pont de la DG que de trouver une centaine d'euros pour garantir la sécurité de l'agent d'accueil...

### **D) Paierie CEA**

La Direction n'a pas présenté d'observations particulières concernant le site de la Paierie de la CEA, si ce n'est que la Commission de sécurité du bâtiment se réunira au cours du mois de juin 2022.

### **E) Dollfus**

Aucun compte-rendu n'ayant été rédigé, ce point est remis.

## **II) Approbation du procès-verbal du 25 mai 2021 (pour avis)**

L'ensemble des organisations syndicales a refusé de voter ce point. Vous trouverez en annexe l'explication de ce refus.

## **III) Présentation de la note d'orientations 2022**

Vous trouverez en annexe cette note.

## **IV) Présentation de la lettre de mission de l'assistante de prévention de la DRDDI**

A la virgule près la même que les précédentes, seule l'identité de la personne désignée change.

FO a répété les mêmes critiques que par le passé sur le manque de temps alloué au poste pour exercer convenablement la mission.

## **V) Compte rendu de la réunion « GT Formations - RSST » du 25 avril 2022**

Vous trouverez en annexe le détail des formations validées.

## **VI) Validation des propositions de dépenses suite au GT du 5 mai 2022**

Ont été validées à l'unanimité les dépenses suivantes :

- fourniture et pose de film sur la porte d'accès du personnel de la BSE SL (237,96 €),
- les blousons des formateurs en tir pour qu'ils soient identifiables (248,35 €),
- le kit d'hygiène pour les casques prêtés lors de séances de tir (379,37 €),
- la pose de stores à la BSE 3F (2 400 €),
- les diagnostics radon de sites DDFIP de Saint-Louis, Bruat et Colmar EHP (1 741,57 €),
- les bras articulés pour la DDFIP (1 105,91 €),
- le diable transformable pour les agents techniques DDFIP (135 €),

- le purificateur d'air pour le SGC de Sigolsheim (205,37 €).

Ont été refusés à l'unanimité :

- les volets roulants pour la BSE 3F,
- les fauteuils ergonomiques et le bureau réglable en hauteur sans préconisation du médecin de prévention,
- le filtre anti lumière bleue, le médecin de prévention s'étant prononcé contre,
- le brelage pour ceinturon. Si les représentants y ont tous vu un avantage pour les agents, ils ont été confrontés aux règles strictes en matière d'équipement normé dont tout contournement exposerait les agents à une éventuelle responsabilité,
- les diagnostics radon des sites DDFIP de Milupa et de la paierie CEA, le médecin de prévention ayant exprimé une absence de risque pour des locaux situés dans des étages,
- le distributeur de protections féminines pour la DDFIP, sans rapport avec l'exercice de la profession,
- l'équipement des salles de détente des futures cités de Mulhouse et de Colmar, ces dernières étant officiellement partagées entre plusieurs administrations.

FO a voté contre des équipements professionnels (vêtements, chaussures et lunettes) pour la DRDDI selon la position constante qu'il s'agit d'équipement de base pour les agents et qu'il appartient à l'administration de les fournir. D'autant qu'au cours du groupe de travail dédié, il a été précisé qu'une réflexion était menée pour harmoniser les dotations qui aujourd'hui sont distinctes selon les services d'affectation.

De plus, un des agents du service demandeur siégeant en tant qu'expert, il a été constaté que le devis présenté au CHS-CT ne correspondait pas à celui qu'ils avaient vu et validé.

Les autres syndicats s'étant prononcés en faveur des achats de sur-pantalon, de chaussures et de lunettes, il a été décidé qu'un devis actualisé serait transmis pour validation par courriel.

FO a également voté contre la rénovation des vestiaires pour hommes de la BSE SL dans la continuité du principe selon lequel cette dépense relève pleinement du propriétaire ou de l'employeur.

A toute fin utile, nous jugeons important de vous préciser qu'il nous a été reproché un manque de cohérence avec des votes l'an passé pour lesquels nous avons validé des dépenses similaires.

Pour que les choses soient claires, FO a toujours eu la même position sur les dépenses d'équipement et de rénovation des bâtiments, s'il nous est arrivé de voter pour certaines ce n'est que dans les rares cas où nous étions en fin d'année et qu'il restait du budget disponible, lequel aurait été perdu s'il n'était pas utilisé.

Compte tenu de la durée des échanges sur les points précédents à l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h. Les points non abordés à savoir les fiches de signalement, les accidents de service, le point de situation sur la campagne IR 2022, le point d'information sur le suivi des travaux à Altkirch et sur les cités de Mulhouse et de Colmar ainsi que le calendrier des prochaines réunions ont été reportés à un prochain CHS-CT fixé le 28 juin 2022.

Mathilde LANG (titulaire)

Christophe VOGEL (suppléant)